



HCL
HOSPICES CIVILS
DE LYON

L'ENSEIGNANT EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (EAPA)

Ce document a pour but de présenter les professionnels de l'activité physique adaptée et leurs missions.

UN ACCOMPAGNEMENT NON MÉDICAMENTEUX AU SEIN DE L'HÔPITAL

L'EAPA encadre des **activités physiques sportives ou artistiques adaptées aux possibilités de chacun**, à son parcours de soins et à ses motivations dans une perspective de plaisir, de bien-être et de santé. L'activité physique est un moyen et pas seulement une fin.

L'EAPA peut intervenir dans les divers espaces dédiés à l'activité physique aux Hospices Civils de Lyon.

LES MISSIONS DE L'EAPA

- **Intervenir** : proposer des séances collectives ou individuelles en consultations, en hôpital de jour et/ou en éducation thérapeutique du patient.
- **Accompagner** : placer le patient au centre de l'intervention.
- **Élaborer** : mettre en œuvre un programme individualisé en adaptant les activités physiques.
- **Communiquer** : développer des aptitudes de communication qui vont conditionner l'efficacité de notre intervention en APA.
- **Échanger** : se coordonner avec une équipe pluridisciplinaire.
- **Développer** : co-construire des projets personnalisés avec le patient.
- **Orienter** : proposer des solutions pérennes aux patients et à leurs proches.
- **Évaluer** : identifier les attentes, besoins et ressources, évaluer les capacités du patient, vérifier l'efficacité du programme.

LES PATIENTS CONCERNÉS

L'EAPA intervient auprès **des personnes dont les aptitudes physiques, psychologiques ou conditions sociales réduisent leur niveau d'activité et leur participation sociale**. Il s'agit notamment de personnes en situation de handicap, de personnes atteintes de maladies chroniques, ou encore des personnes en difficulté d'insertion sociale.

LE PROGRAMME EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

1

COMPRENDRE LES BESOINS ET LES MOTIVATIONS

- Pratiques-tu une activité physique (nature, fréquence, durée, intensité) ?
- Quel(s) sport(s) aimes-tu ?
- Quelles autres activités physiques fais-tu (activités : professionnelles, quotidienne...) ?



2

TESTER LES CAPACITÉS

- Force musculaire
- Souplesse
- Équilibre
- Endurance

3

DÉTERMINER UN PROGRAMME EN APA

- Quelle(s) activité(s) ?
- Quand ?
- Comment ?
- Où ?



4

PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE À SES CAPACITÉS

- À domicile
- Libérale
- Clubs, associations
- EAPA
- Maison sport et santé
- Structure privée



La formation de l'Enseignant en Activité Physique Adaptée est une formation Universitaire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), **spécialisée en Activité Physique Adaptée et Santé (APA-S)** de niveau minimum licence 3 (bac+3).

Les compétences associées au Master STAPS (bac+5) peuvent lui permettre de **créer, développer et conduire des projets d'interventions et/ou de recherche** au sein d'équipes pluriprofessionnelles en mobilisant des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.

Les fiches métiers de ce professionnel sont référencées sur le site du Ministère de la Santé et de la Prévention.

L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PATIENT

Tous les professionnels soignants sont susceptibles de solliciter l'intervention des EAPA. Depuis 2016, l'activité physique adaptée peut être **prescrite** par les médecins.

Ces actions vont être identifiées **pour que l'adulte atteint de pathologie(s) et/ou en situation de handicap puisse mettre son corps en mouvement, le penser et le vivre** dans le cadre de pratiques physiques à partager !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter votre **EAPA** (hfme.apa@chu-lyon.fr) :

SUIVEZ LES HOSPICES CIVILS DE LYON SUR :



www.chu-lyon.fr